



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 7 novembre 2023 — N° 77

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

La séance est ouverte à 13 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Roy (Verchères) fait une déclaration afin de souligner le 35^e anniversaire de la Maison des jeunes de Saint-Amable.

Mme Cadet (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire de la Maison de jeunes L'Ouverture.

Mme Boivin Roy (Anjou-Louis-Riel) fait une déclaration afin de souligner le 10^e anniversaire du Club social des amis de Saint-Fabien.

Mme Labrie (Sherbrooke) fait une déclaration afin de demander un cessez-le-feu en Palestine.

Mme Lecours (Les Plaines) fait une déclaration afin de souligner le succès du club Pétanque Mirabel.

7 novembre 2023

M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne) fait une déclaration afin de souligner le 45^e anniversaire des Habitations Montmorency et le 15^e anniversaire de la Résidence Côte-Saint-Paul.

M. Lévesque (Chauveau) fait une déclaration afin de souligner la tenue de la 10^e Journée québécoise pour la santé et le bien-être des hommes.

M. Jacques (Mégantic) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire de l'équipe de football des Béliers de Montignac.

M. Allaire (Maskinongé) fait une déclaration afin de féliciter la ville de Louiseville pour sa cote de classification des Fleurons du Québec.

Mme Poulet (Laporte) fait une déclaration afin de souligner la persévérance scolaire d'élèves de la circonscription de Laporte.

M. Asselin (Vanier-Les Rivières) fait une déclaration afin de souligner la Semaine nationale des personnes proches aidantes.

Mme Bogemans (Iberville) fait une déclaration afin de souligner le 25^e anniversaire de l'Association des pompiers auxiliaires de la Montérégie.

7 novembre 2023

À 13 h 55, M. Benjamin, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 03.

Moment de recueillement

Dépôts de documents

M. Jolin-Barrette, ministre de la Justice, dépose :

Le plan stratégique 2023-2027 du ministère de la Justice.

(Dépôt n° 1067-20231107)

M. Fitzgibbon, ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, dépose :

Le plan d'action 2035 d'Hydro-Québec.

(Dépôt n° 1068-20231107)

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 28 septembre 2023 par Mme Blais (Abitibi-Ouest) concernant la compensation financière pour la perte d'abris ou de camps due au feu de forêt 281;

(Dépôt n° 1069-20231107)

7 novembre 2023

La réponse à la question écrite n° 48 concernant l'accès aux soins buccodentaires, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 26 septembre 2023 par M. Bérubé (Matane-Matapédia).

(Dépôt n° 1070-20231107)

Mme la présidente dépose :

Le rapport détaillé du directeur général des élections concernant les résultats officiels du scrutin qui s'est tenu le 2 octobre 2023 dans la circonscription électorale de Jean-Talon;

(Dépôt n° 1071-20231107)

Copie du préavis de la motion proposée par M. Bouazzi (Maurice-Richard) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 8 novembre 2023, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 1072-20231107)

Dépôts de rapports de commissions

M. Ciccone (Marquette), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles qui, le 7 novembre 2023, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 28, Loi modifiant la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche et la Loi sur les producteurs agricoles. Le rapport contient un amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 1073-20231107)

7 novembre 2023

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de Mme la présidente, M. Bouazzi (Maurice-Richard) retire certains propos non parlementaires.

Motions sans préavis

M. Derraji, leader de l'opposition officielle, conjointement avec Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), présente une motion concernant les impacts de la baisse du dividende versé par Hydro-Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Ghazal (Mercier), conjointement avec M. Lacombe, ministre de la Culture et des Communications, Mme Setlakwe (Mont-Royal-Outremont), M. Bérubé (Matane-Matapédia), Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), propose :

QUE l'Assemblée nationale félicite l'ensemble des nommés et des récipiendaires du dernier Gala de l'ADISQ;

QU'elle prenne acte que la façon dont fonctionnent actuellement les algorithmes des plateformes de diffusion de musique des géants numériques permet très peu la recommandation de contenu local et francophone, ce qui désavantage les artistes du Québec;

QU'elle demande aux propriétaires de ces plateformes d'adapter leurs algorithmes pour que le Québec soit considéré comme un État, afin de favoriser la découvrabilité de la musique québécoise.

7 novembre 2023

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **153** en annexe)

Pour : **105** Contre : **0** Abstention : **0**

M. Bérubé (Matane-Matapédia), conjointement avec Mme Setlakwe (Mont-Royal–Outremont), Mme Ghazal (Mercier), Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), présente une motion concernant les médias d'information; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Lacombe, ministre de la Culture et des Communications, conjointement avec Mme Setlakwe (Mont-Royal–Outremont), Mme Ghazal (Mercier), M. Bérubé (Matane-Matapédia), Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), propose :

QUE l'Assemblée nationale rende hommage à Monsieur Guy Latraverse, qui s'est éteint le 14 octobre dernier;

QU'elle salue sa carrière remarquable à titre d'ambassadeur et pionnier de notre industrie du spectacle;

QU'elle reconnaisse son apport au rayonnement et au développement de la culture québécoise à travers le monde;

QU'elle offre ses plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches;

QU'enfin, l'Assemblée nationale observe une minute de silence en sa mémoire.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

7 novembre 2023

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de M. Benjamin, troisième vice-président, l'Assemblée observe une minute de silence.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Caire, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 23, Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique et édictant la Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 15, Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 31, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 22, Loi concernant l'expropriation.

M. Benjamin, troisième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance publique afin de procéder à l'audition du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, du ministère de la Sécurité publique et du ministère des Transports et de la Mobilité durable, sur le chapitre 2 du rapport d'avril 2023 de la commissaire au développement durable intitulé « Adaptation aux changements climatiques : risques liés à l'érosion et à la submersion côtières »; puis en séance de travail afin de déterminer les observations, les conclusions et les recommandations de la Commission à la suite de l'audition.

7 novembre 2023

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Benjamin, troisième vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 8 novembre 2023, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Bouazzi (Maurice-Richard).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte de l'augmentation fulgurante des prix des aliments dans les épiceries du Québec;

QU'elle souligne que le gouverneur de la Banque du Canada a récemment déclaré en commission parlementaire fédérale avoir remarqué que les entreprises sont beaucoup plus disposées à augmenter leurs prix ces derniers temps, notamment dans le secteur de l'épicerie, et que par conséquent, « les ménages absorbent (...) beaucoup plus l'impact inflationniste »;

QU'elle rappelle que le 26 juillet dernier, Statistique Canada mentionnait que « les hausses des marges des grossistes et des détaillants ont toutes contribué à la croissance constante des prix des aliments »;

QU'enfin, l'Assemblée nationale demande au gouvernement du Québec de déclencher une enquête sur les marges de profits des détaillants du secteur de l'épicerie.

AFFAIRES DU JOUR

À 15 h 19, à la demande de M. Caire, leader adjoint du gouvernement, M. Benjamin, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à l'expiration du délai pour recevoir les avis de débats de fin de séance.

7 novembre 2023

Les travaux reprennent à 15 h 25.

M. Caire, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 8 novembre 2023, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

À 15 h 26, M. Benjamin, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 8 novembre 2023, à 9 h 40.

La Présidente

NATHALIE ROY

7 novembre 2023

ANNEXE

Votes électroniques

Sur la motion de Mme Ghazal (Mercier), conjointement avec M. Lacombe, ministre de la Culture et des Communications, Mme Setlakwe (Mont-Royal–Outremont), M. Bérubé (Matane-Matapédia), Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys) :

(Vote n° 153)

POUR - 105

Allaire (CAQ)	Ciccone (PLQ)	Hébert (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)
Arseneau (PQ)	Cliche-Rivard (QS)	Jacques (CAQ)	Paradis (PQ)
Asselin (CAQ)	D'Amours (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Poulet (CAQ)
Bachand (CAQ)	Derraji (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Poulin (CAQ)
Beauchemin (IND)	Déry (CAQ)	Julien (CAQ)	Prass (PLQ)
Bélanger (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Kelley (PLQ)	Provençal (CAQ)
(Prévost)	Drainville (CAQ)	Labrie (QS)	Rivest (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dubé (CAQ)	Lachance (CAQ)	Roberge (CAQ)
(Orford)	Dufour (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bernard (CAQ)	(Abitibi-Est)	Laforest (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Bérubé (PQ)	Dufour (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Roy (CAQ)
Blais (CAQ)	(Mille-Îles)	Lafrenière (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Schmaltz (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Émond (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Setlakwe (PLQ)
Bouazzi (QS)	Fontecilla (QS)	LeBel (CAQ)	Simard (CAQ)
Boulet (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lecours (CAQ)	Skeete (CAQ)
Bourassa (CAQ)	Fréchette (CAQ)	(Les Plaines)	St-Louis (CAQ)
Bussière (CAQ)	Garceau (PLQ)	Lecours (CAQ)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Cadet (PLQ)	Gendron (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Tanguay (PLQ)
Caire (CAQ)	Ghazal (QS)	Leduc (QS)	Tardif (CAQ)
Carmant (CAQ)	Girard (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Thouin (CAQ)
Caron (CAQ)	(Groulx)	Lemay (CAQ)	Tremblay (CAQ)
(Portneuf)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	(Dubuc)
Caron (PLQ)	(Lac-Saint-Jean)	Maccarone (PLQ)	Tremblay (CAQ)
(La Pinière)	Grandmont (QS)	Martel (CAQ)	(Hull)
Champagne Jourdain (CAQ)	Grondin (CAQ)	Massé (QS)	Zanetti (QS)
Charest (CAQ)	Guilbault (CAQ)	McGraw (PLQ)	
Charette (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Montigny (CAQ)	
Chassin (CAQ)	Haytayan (CAQ)	Morin (PLQ)	